



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Compte-rendu Comité scientifique du site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »

29 novembre 2016 à Notre Dame de Monts

Présents :

- Julie Ayçaguer, ADBVBB-Natura 2000
- Joseph Baudet, Université de Nantes
- Cédric Baudran, ONF
- Frédérique Chaumereuil, DDTM 85
- Didier Desmots, RNN Müllembourg
- Charles Dupé, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée
- Gilles Gaudichon, Conseil départemental de Loire-Atlantique
- Franck Herbrecht, GRECIA
- Philippe Lemaire, ONF
- Marie-France Léculée, présidente du comité de pilotage Natura 2000
- Elie Louiggi, Conseil départemental de la Vendée, service nature
- Régis Marty, CDC de l'île de Noirmoutier
- Jean-Guy Robin, CDC Océan Marais de Monts
- Christophe Rollier, ONF
- Guillaume Simon, ONF
- Bertrand Trolliet, ONCFS
- François Trottet

Excusés :

- Cyril Bellouard, Conseil Régional des Pays de la Loire, direction de l'environnement
- Paul Fatal, Université de Nantes
- Sébastien Farau, Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée
- Patrick Guichard, DDTM 44

Marie-France Léculée accueille les participants et précise que la présentation de la fédération des chasseurs de la Vendée est reportée à un prochain comité scientifique.

Après un tour de table, Julie Ayçaguer présente 3 points d'actualité concernant le site Natura 2000 :

- la demande de labellisation RAMSAR du site Natura 2000 entre dans sa phase d'instruction nationale.
- l'émergence d'une nouvelle plante invasive : la Crassule de Helms
- la volonté de répondre à l'appel à projet LIFE Nature pour la restauration d'habitats lagunaires sur les marais de Guérande et du Mès, les marais salés de Millac, La Barre de Monts et Noirmoutier.



❖ **Limicoles nicheurs en Marais breton –enquête 2015 (Charle Dupé, LPO 85)**

Charles Dupé expose les principaux résultats de l'enquête limicoles nicheurs.

Bertrand Trolliet estime qu'il n'est pas cohérent de comparer les données de l'enquête 2015 qui inclut les marais de Noirmoutier et de la Vie à celles de l'enquête 2007 qui n'était que sur le Marais breton. Il ajoute que l'ONCFS a également fait un recensement des limicoles nicheurs en Marais breton en 2015.

Jean-Guy Robin note que les marais de Saint Jean de Monts et Notre Dame de Monts sont très pauvres en limicoles et il s'interroge sur un resserrement des populations sur les secteurs salés.

Bertrand Trolliet répond que les marais de Saint Jean de Monts n'ont jamais été riches. Pour autant il n'y a pas d'équivalent au Marais breton au niveau national pour les limicoles nicheurs. Il estime que la situation est plus positive que ce que laisse penser l'enquête de la LPO, notamment pour le chevalier gambette.

Concernant la bécassine des marais il précise que 150 couples étaient présents en Marais breton en 1986. Aujourd'hui on estime le nombre de couples entre 0 et 3. Cette chute peut s'expliquer par la dégradation du milieu, l'augmentation de la pression de chasse et de la pression de prédation et des printemps trop chauds.

❖ **L'ONF et le Pélobate cultripède dans l'Agence Pays de la Loire (Cédric Baudran et Christophe Rollier, ONF)**

L'ONF présente les suivis réalisés sur les populations de pélobate cultripède à Luzéronde et en forêt de Monts ainsi que le contrat Nature en forêt de Monts.

En réponse aux questions, les agents de l'ONF précisent que les poissons présents dans les mares sont apportés volontairement par des personnes mal informées. Pour les enlever il faut assécher la mare par pompage puis réaliser des travaux à la pelleteuse pour le fond de la mare. La pêche électrique est d'après l'ONEMA très compliquée dans une mare.

Il est précisé que les mares n'assèchent jamais naturellement car elles sont sur la nappe et que c'est un choix qui a été fait car à l'origine les mares avaient un rôle dans la lutte contre l'incendie.

Les pistes équestres sont très favorables au pélobate (sable meuble).

❖ **Le site Natura 2000 est-il concerné par des odonates du Plan National d'Actions Odonates (PNAO)? (Franck Herbrecht, GRETIA)**

Franck Herbrecht décrit les odonates ciblées par le PNAO et présentes ou potentiellement présentes sur le site Natura 2000 ainsi que les milieux qu'elles utilisent.

Franck Herbrecht souligne la forte plasticité des odonates. Il souhaite que de nouvelles prospections soient réalisées dans le secteur de la mare à Saint Jean de Monts où a été trouvée la Leuchorine à front blanc. Il encourage les participants à faire remonter leurs données concernant les odonates et demande si le Formulaire Standard de Données (FSD) du site Natura 2000 est à jour sur le sujet.

Julie Ayçaguer répond qu'il est possible d'actualiser le FSD, ce qui est important puisque les espèces inscrites au FSD sont celles à rechercher dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000.



Didier Demots indique que sur Noirmoutier le leste à grands stigmas a été retrouvé sur des anciens marais salants devenus des rouchères et qui sont donc considérés comme de l'habitat lagunaire dégradé. Il s'inquiète des actions qui seront portées dans le Life pour ce type de bassins et il insiste sur l'importance d'avoir une vision dynamique de l'habitat lagunaire.

Régis Marty et Julie Ayçaguer répondent que les scirpaies sont considérées comme de l'habitat lagunaire dans le projet et que la dimension dynamique des lagunes est bien prise en compte.

❖ **Eléments d'analyse du genre *Pelophylax* en Marais breton (Jean-Guy Robin, CDC Océan Marais de Monts)**

Jean-Guy Robin présente les suivis réalisés sur les complexes des grenouilles vertes de 2003 à 2016 où on note une progression de la grenouille rieuse.

Cédric Baudran indique que l'arrêté concernant les amphibiens protégés est mal construit et qu'une demande de modification a été faite. Il ajoute que la grenouille rieuse est très présente en forêt de Monts.